



16ème législature

Question N° : 14715	De Mme Hélène Laporte (Rassemblement National - Lot-et-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Fermetures massives de pharmacies	Analyse > Fermetures massives de pharmacies.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Hélène Laporte attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'ampleur du problème des fermetures de pharmacies. Alors même que le chiffre d'affaires du secteur pharmaceutique connaît une croissance rapide depuis 2020, 276 officines ont cessé d'être exploitées en 2023, un nombre en augmentation de 60 % par rapport à l'année précédente. Sur les dix dernières années, la France a perdu près de 2 000 pharmacies, soit une baisse de 9 % du nombre de ces établissements sur l'ensemble du territoire qui atteint même 11 % dans les régions Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. La disparition des pharmacies constitue un phénomène particulièrement préoccupant pour les zones rurales où, s'ajoutant à celle des médecins, elle entraîne une dégradation gravissime de l'accès aux biens et services de santé. En effet, sur l'ensemble du territoire national, seulement 1 000 officines, soit 5 % d'entre elles, sont situées dans l'une des 25 000 communes de moins de 1 000 habitants. Cette crise est la conséquence d'une désaffection pour la profession de pharmacien et en particulier pour celle de pharmacien de ville : selon la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), 15 000 postes de pharmaciens, de pharmaciens adjoints et de préparateurs en pharmacie étaient vacants en octobre 2023, soit 10 % de l'ensemble de ces postes. Les nouveaux inscrits sont par ailleurs de plus en plus nombreux à exercer en pharmacie à usage intérieur et dans les entreprises pharmaceutiques plutôt que dans les officines de ville. Cette situation met à mal la stratégie gouvernementale visant à étendre la liste des actes réalisables par les pharmaciens pour parer à la pénurie de médecins. L'évolution des effectifs dans les facultés ne permet malheureusement pas d'espérer une résorption rapide de ce manque de pharmaciens : en effet, le nombre d'étudiants manquants par rapport aux objectifs gouvernementaux s'accroît d'année en année (alors qu'il s'élevait à 163 à la rentrée 2021, il est monté à 1 027 en 2022, soit 30 % des effectifs voulus). Elle souhaite savoir dans ce contexte quelle stratégie il entend mener pour inverser cette tendance.